



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Élection présidentielle à Saint-Pierre et Miquelon

Dans l'archipel, le scrutin pour l'élection présidentielle se déroulera le samedi 22 avril 2017 pour le premier tour et le samedi 6 mai 2017 pour le second tour.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

Aucun résultat d'élection, partiel ou définitif, ne peut être communiqué au public avant la fermeture du dernier bureau de vote sur le territoire métropolitain, à savoir dimanche 23 avril 2017 et dimanche 7 mai 2017 à 20h, heure de l'hexagone, soit 16h, heure de l'archipel.

Pour ce premier tour, la préfecture affichera dimanche 23 avril à 16h, les résultats du scrutin local, commune par commune, sur son site internet : <http://www.saint-pierre-et-miquelon.gouv.fr/>

Pour suivre les résultats au niveau national, vous êtes invités à vous connecter à l'adresse suivante qui sera mise à jour en temps réel : <http://elections.interieur.gouv.fr>